

# “Intervention gestion de situations complexes”

## Ecouter, se comprendre, s'entendre

Conflits, mal-être ou souffrance perçus au travail, reprise de poste... Cette prestation a pour objectif de rétablir le dialogue, d'améliorer l'ambiance et de restaurer un climat favorable à la réalisation du travail entre la collectivité et les agents.



### Le conventionnement

Cet accompagnement est soumis à conventionnement "d'assistance en psychologie du travail".



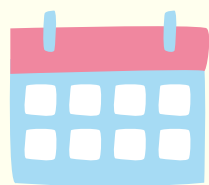
### La méthodologie

#### Préparation de l'intervention:



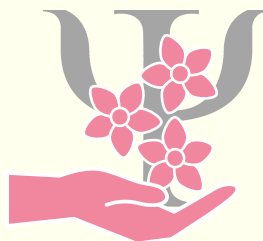
Temps d'échange avec la collectivité afin d'identifier les besoins et proposer un protocole d'intervention personnalisé en fonction de la situation et du nombre d'acteurs concernés.

Proposition d'un devis.



Mise en place d'un planning prévisionnel.

#### Démarrage de l'accompagnement:



Le Psychologue du travail est soumis au secret professionnel.

#### Clôture de l'accompagnement:



Entretien de restitution tripartite (Autorité Territoriale, agent et Psychologue du travail).

Le Pôle Santé-Prévention du CDG 36 vous accompagne, retrouvez-nous sur notre site

